Mise à jour de l'AMRQ

Par Nathalie Langlais, M.D., FRCPC

eux périodes fort différentes, mais toutes deux riches en rebondissements, auront marqué l'année 2019-2020 au Québec.

L'automne 2019 aura été le théâtre de négociations serrées et parfois difficiles entre la FMSQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Vous vous souviendrez que le Ministère, désireux de réaliser d'importantes économies récurrentes, voulait alors que les spécialistes du Québec consentent à des réductions tarifaires substantielles, ce qui ne s'est pas avéré. Plutôt, au terme de ces négociations, est né l'Institut de la pertinence, une plateforme véritablement unique où toutes les associations médicales ont désormais la possibilité d'exposer leurs points de vue sur les économies récurrentes et possibles dans leur pratique respective. Ainsi, certains pourraient vouloir revoir à la baisse leur grille tarifaire ou encore éliminer des actes devenus superflus ou obsolètes, tandis que d'autres voudraient plutôt proposer la modification de mesures cliniques, à savoir leur fréquence et/ou leur pertinence, la clientèle à cibler, etc. en fonction du principe de plus en plus répandu qui consiste à « choisir avec soin » (Choosing Wisely). Pour l'AMRQ, l'exercice est le bienvenu; en effet, il nous permettra notamment de mettre de l'avant des idées et des solutions innovantes destinées à offrir les meilleurs soins possible à nos patients. L'objectif ici est donc double : améliorer l'efficience des soins tout en répondant présents à cet exercice. Il s'agit là d'une belle occasion de présenter notre point de vue sur des mesures, qui, nous le croyons, seront saluées tant par le Ministère que par nos confrères et consœurs.

Au printemps 2020, la pandémie de COVID-19 s'est abattue sur le Québec alors que personne ne s'y attendait. Notre province était la plus touchée au Canada avec un pourcentage élevé d'infections dont 25 % des cas chez les professionnels de la santé. Les CHSLD ont été frappés de plein fouet et les médecins spécialistes, appelés en renfort auprès de cette population particulièrement vulnérable. En rhumatologie, notre pratique a alors changé du tout au tout et la télémédecine est devenue, du jour au lendemain, la nouvelle façon de faire. La plupart de nos activités se sont poursuivies avec cette nouvelle réalité. Nous

avons été moins touchés par le délestage des activités cliniques que ne l'ont été les médecins dans d'autres spécialités. Durant la première vague de la pandémie, beaucoup d'activités ont dû être suspendues, dont des chirurgies et des endoscopies, et de nombreux examens en radiologie. Ces interruptions de services et report d'opérations et d'examens auront des répercussions sur notre système de santé, et ce, pour des années à venir. Au cours de cette même période, plusieurs rhumatologues sont allés prêter main-forte aux unités COVID et ont prodigué des soins aux patients qui y étaient hospitalisés, et nous leur en sommes reconnaissants. Durant quelque six semaines en début de pandémie, la direction générale de la Santé publique du Québec a réquisitionné la majorité des réserves d'hydroxychloroquine pour les cas de COVID avec comme conséquence que seuls certains patients, notamment ceux atteints de lupus, ont pu poursuivre leurs traitements. Notre Association a tout mis en œuvre pour que ceux-ci puissent continuer d'avoir accès au médicament. Or, nos efforts sont malheureusement restés vains jusqu'à ce que finalement la Santé publique lève son ordonnance et permette aux patients privés de leur médication de reprendre leurs traitements.

Nous sommes à présent dans la deuxième vague de la pandémie et cette fois, le virus circule partout dans la communauté et touche dorénavant une population plus jeune. Devant ce triste état de fait, la Santé publique a malheureusement dû se résoudre à imposer de nouvelles restrictions à la population dans l'espoir de limiter la propagation du virus, surtout avec l'hiver qui est à nos portes et la saison de la grippe, des rhumes et autres virus qui risquent de venir compliquer les choses.

Fidèles à notre serment d'Hippocrate, nous nous devons d'observer les directives et consignes gouvernementales, et de témoigner notre soutien à nos patients.

Je termine en vous souhaitant de demeurer en santé et de garder le moral en ces temps difficiles.

Nathalie Langlais, M.D., FRCPC Présidente, Association des médecins rhumatologues du Québec